
**Nombre de membres
en exercice: 11**

Séance du 09/12/2024

Présents : 6

Votants:

Le neuf décembre deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée le 02 décembre 2024, s'est réunie sous la présidence de James HECQUET

Sont présents: Valérie BEAUVISAGE, Christian DUCHEMIN, Jérôme FONTAINE, James HECQUET, Danièle HOUDANT, Sylvie LOUIS

Représentés: Annie TRAULLE par James HECQUET

Excusés - Absents : Philippe DERVAUX, Pascal DUVAUCHELLE, Séverine LECUYER, Bruno VANDENBUSSCHE

Secrétaire de séance: Danièle HOUDANT

Procès verbal

La séance étant ouverte,

Objet : Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 21 octobre 2024.

Désignation du secrétaire de séance

Madame Danièle HOUDANT est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

DE 027 2024 CFU - avenant n°1 à la convention de dématérialisation

Le Maire rappelle qu'une convention a été signée entre la Préfecture de la Somme et la commune pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'État.

Il rappelle également que la commune a mis en place en 2024 le Compte Financier Unique qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Il ajoute que le dispositif @ctes auquel la commune a adhéré comporte un volet "actes budgétaires" qu'il convient de préciser.

A cet effet, il est nécessaire de signer un avenant à la convention citée ci-dessus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise le Maire à signer l'avenant à la convention tel que proposé.

Délibération : adoptée

DE 028 2024 Délibération de la décision modificative n°5 - création arrêt autocar La Chaussée

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
		0	0
TOTAL FONCTIONNEMENT		0	0
Investissement		Recettes	Dépenses
2151 - 0	Réseaux de voirie	0	-3 500
2152 - 0	Installations de voirie	0	3 500
TOTAL INVESTISSEMENT		0	0
TOTAL		0	0

Délibération : adoptée

DE 029 2024 Délibération de la décision modificative n°6 - achat d'un lave-vaisselle

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
		0	0
TOTAL FONCTIONNEMENT		0	0
Investissement		Recettes	Dépenses
2151 - 0	Réseaux de voirie	0	-1 500
2188 - 0	Autres immobilisations corporelles	0	1 500
TOTAL INVESTISSEMENT		0	0
TOTAL		0	0

Délibération : adoptée

DE 030 2024 Délibération de la DM n°7 (annule et remplace les DM n°2 et 5)

Annule et remplace les délibérations DE_025_2024 et DE_029_2024

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
		0	0
TOTAL FONCTIONNEMENT		0	0
Investissement		Recettes	Dépenses
2151 - 0	Réseaux de voirie	0	-3 500
2152 - 0	Installations de voirie	0	3 500
1322 - 0	Subv. non transf. Régions	1 000	0
1323 - 0	Subv. non transf. Départements	787	0
1641 - 0	Emprunts en euros	-1 787	0
TOTAL INVESTISSEMENT		0	0
TOTAL		0	0

Délibération : adoptée

DE 031 2024 Délibération de la DM n°8 (annule et remplace les DM n°4 et 6)

Annule et remplace les DM n°4 et 6

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
		0	0
TOTAL FONCTIONNEMENT		0	0
Investissement		Recettes	Dépenses
2151 - 0	Réseaux de voirie	0	-1 500
2188 - 0	Autres immobilisations corporelles	0	1 500
TOTAL INVESTISSEMENT		0	0
TOTAL		0	0

Délibération : adoptée

Questions diverses

- Etude sur le bassin versant : le Maire informe l'assemblée qu'une réunion a eu lieu à Bussus-Bussuel. L'exposé a conclu à une situation plus favorable pour la commune de Coulonvillers sur le plan financier.
- Recensement de la population : la 1^{ère} session de formation de l'agent recenseur se fera en auto formation et de manière dématérialisée à titre d'expérimentation.

La séance est levée à 18h55.

James HECQUET
Président de séance

Danièle HOUDANT
Secrétaire de séance